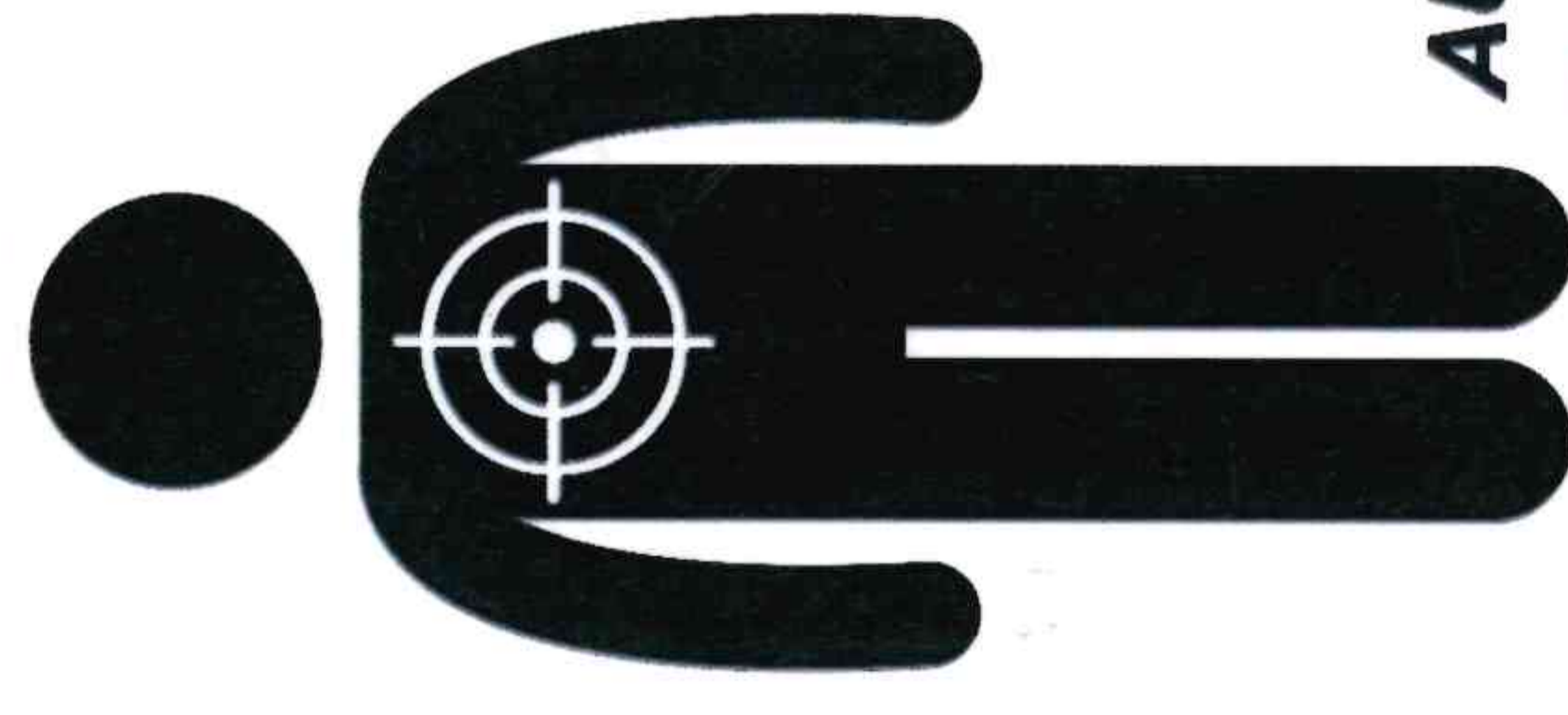


A Lyon, le 28 avril 2026

UNE SITUATION DRAMATIQUE À LAQUELLE NE RÉPOND PAS LA DIRECTION

Depuis des mois, la CGT n'a eu de cesse d'alerter sur la dégradation des conditions de travail et l'aggravation de la souffrance au sein du groupe SNCF, et sur l'urgence d'ouvrir de véritables discussions sur cette situation. À ce jour, aucune réponse n'a été apportée aux interpellations nationales et locales. Ce silence est incompréhensible au regard de la gravité des faits remontés quotidiennement du terrain.

HARCÈLEMENT **STRESS** **SURTRAVAIL** **ARRÊTS DE TRAVAIL** **AMPLITUDES HORAIRES**
CADENCES INFERNALES **PRESSION** **PERTE DE SENS** **ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL**
INJONCTIONS CONTRADICTOIRES **FRESSION** **SOLLICITATIONS PERMANENTES** **ISOLEMENT** **SURCHARGE DE TRAVAIL** **TOXIQUE**
SOUS-EFFECTIF **PRODUCTIVITÉ**



Partout à la SNCF, cette situation dramatique est le résultat d'une politique d'entreprise qui vise à sacrifier nos droits sur l'autel de la productivité pour préparer la concurrence et la privatisation. Les événements sécurité identifiés par l'EPSF sont en nette hausse, le nombre d'accidents parfois mortels et d'arrêts de travail également. Nous déplorons 15 suicides de cheminots sur les six derniers mois dont 12 depuis le début de l'année 2026. Rien que sur le périmètre de la Direction Générale Sud-Est de SNCF Réseau, c'est 1 collègue à l'EISE, 1 à l'Infrapole BFC, 1 à l'EIC BFC, 1 à l'Infrapole Alpes, 1 à l'Infrapole LR...

ÇA SUFFIT !!

AUX CÔTÉS DES CHEMINOTS QUI SOUFFRENT, LA CGT REVENDIQUE :

- le moratoire sur l'ensemble des restructurations et l'arrêt du processus de privatisation/filialisation
- un plan d'action national afin de prévenir/traiter la souffrance actuelle des cheminots
- un soutien psychologique réel des collectifs de travail, encadrants compris, confrontés au décès soudain d'un collègue
- le retour à un management basé sur l'humain et la qualité de production
- l'arrêt des dérives liées au forfait-jours sur les charges et les temps de travail, la mise en œuvre réelle du droit à la déconnexion
- la reconnaissance de la pénibilité liée aux astreintes
- sur l'unité sociale : maintien de l'intégrité des droits pour tous les cheminots, y/c filiales TER
- sur l'emploi : plan de recrutement massif et immédiat pour 2026 afin de garantir la sécurité des circulations et la santé physique et mentale des agents
- la mise en place de comités de proximité Santé, Sécurité et Conditions de travail (CP-SSCT) au plus près des lieux de travail, à la maille des UO, UP et services.

